



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

EB 3973/10

9 février 2010
Original : anglais

F

Comité exécutif/
Conseil international du Café
1 – 4 mars 2010
Guatemala, Guatemala

**Rapport du
Comité virtuel de présélection (CVP)
sur trois propositions de projets concernant
le café**

Contexte

1. Le présent rapport contient les évaluations du Comité virtuel de présélection (CVP) sur les trois propositions de projets ci-après (deux nouvelles et une révisée) qui seront examinées par le Comité exécutif et le Conseil en mars 2010 :

- **Développement de petites plantations de café (Note conceptuelle)**, soumise par l'Association du café du Malawi (document WP-Board 1060/10)
- **Promotion de la commercialisation et de la consommation intérieures du café en République Centrafricaine**, soumise par l'Organisation interafricaine du Café (OIAC) (document WP-Board 1061/10)
- **Amélioration du potentiel de la production de Robusta gourmet en Ouganda et en Tanzanie**, soumise par l'*Istituto Agronomico per l'Oltremare* (IAO) du Ministère italien des affaires étrangères (MAE), avec le soutien du Gouvernement ougandais (document WP-Board 1059/09 Rev.1)

2. Le CVP est actuellement constitué du Brésil, de la Côte d'Ivoire, du Guatemala et de l'Indonésie (Membres exportateurs) et de l'Allemagne, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique et de l'Italie (Membres importateurs).

Mesure à prendre

Le Comité exécutif est invité à examiner le rapport du CVP et à soumettre des recommandations au Conseil sur ces trois propositions.

RAPPORT DU COMITÉ VIRTUEL DE PRÉSÉLECTION (CVP)

Résumé de l'évaluation des projets par domaine technique

Février 2010

Domaine technique	Développement de petites plantations de café (Note conceptuelle)	Promotion de la commercialisation et de la consommation intérieures du café en République Centrafricaine	Amélioration du potentiel de la production de Robusta gourmet en Ouganda et en Tanzanie*
Priorités du secteur du café	Moyen	Mauvais	Fév 2010 : Bon Sep 2009 : Moyen
Planification du projet	Mauvais	Mauvais	Fév 2010 : Moyen Sep 2009 : Mauvais
Capacité opérationnelle de l'Agence d'exécution du projet (AEP)	Très mauvais	Très mauvais	Fév 2010 : Moyen Sep 2009 : Mauvais
Durabilité	Mauvais	Mauvais	Fév 2010 : Moyen Sep 2009 : Moyen
Budget/rapport coûts-efficacité	Très mauvais	Très mauvais	Fév 2010 : Moyen Sep 2009 : Mauvais
Recommandation générale	Le CVP a recommandé de réviser la note conceptuelle en fonction des observations techniques et d'en faire une proposition complète	Le CVP était partagé : réviser (3) ou rejeter (2)	Le CVP était partagé : approuver (1) ou réviser (4)

* C'est la deuxième fois que cette proposition est examinée par le CVP. Les résultats des 2 évaluations sont donnés dans le tableau ci-dessus.

1. Développement de petites plantations de café (Note conceptuelle), soumise par l'Association du café du Malawi – Schéma du projet document WP-Board 1060/10.

Évaluation par domaine technique	Appréciation :
Priorités du secteur du café	Moyen
Planification du projet	Mauvais
Capacité opérationnelle de l'AEP	Très mauvais
Durabilité	Mauvais
Budget/rapport coûts-efficacité	Très mauvais
Recommandation du CVP :	Le CVP a recommandé de réviser la note conceptuelle en fonction des observations techniques et d'en faire une proposition complète

Observations générales :

- a) Cette proposition de projet vise à fournir du café aux petits exploitants du centre du Malawi en tant que culture commerciale de remplacement du tabac.
- b) L'Agence d'exécution du projet (AEP) proposée n'est pas encore décidée.
- c) C'est la première fois que le Comité examine cette proposition.

Observations du CVP :

- Deux membres ont estimé que le concept était acceptable, compréhensible, intéressant et digne d'être poursuivi et deux autres ont estimé que la note conceptuelle ne contenait pas beaucoup d'informations et ne pouvait pas être analysée en l'état, et qu'une proposition complète devrait être soumise.
- Il a également été suggéré qu'une proposition devrait être élaborée étant donné qu'il reste différents problèmes à résoudre comme l'approche à adopter, les modalités de sélection des foyers, la démonstration (au moyen d'une analyse coûts-avantages) qu'il serait rentable pour les petits exploitants de passer de la culture du tabac ou autre à la culture du café, l'examen de l'accès au marché et les contraintes ou possibilités de la chaîne de valeur, les moyens de réduire les obstacles commerciaux, les modalités du contrôle de la qualité et le budget détaillé.

Observations et suggestions supplémentaires :

- Il serait important de définir les méthodes d'organisation des groupes d'exploitants et les modalités de répartition des différents niveaux et types de responsabilité entre les principaux acteurs locaux. Il serait également nécessaire d'envisager des organes de contrôle endogène pour superviser les aspects économiques du projet. Plusieurs personnes devraient être sélectionnées et formées pour gérer le projet de façon durable. L'accès au marché international du café de qualité doit être organisé dans la mesure où l'Arabica du Malawi a un excellent potentiel qualité.

- Il a également été noté que les auteurs devraient être conscients que les chiffres indiqués dans la proposition complète devront être étayés par des arguments solides. Par exemple, il n'est pas précisé pourquoi le chiffre de 3 000 familles participant au projet a été retenu ou pourquoi l'impact du projet sera ressenti par plus de 20 000 personnes. Cet aspect pourrait être consolidé en fournissant des informations sur la population de la région où le projet sera mis en œuvre et sur le pourcentage ciblé de cette population, correspondant à un certain nombre de familles. Dans la phrase : “La plupart des membres des groupes ciblés sont vulnérables et désavantagés. Familles monoparentales et personnes s'occupant de malades du SIDA”, la signification de “vulnérable” est floue. S'agissant de la phrase : “le projet permettra de réduire les barrières commerciales car il donnera aux petits exploitants la possibilité et la capacité d'accéder aux marchés internationaux dans la mesure où le café est essentiellement exporté”, aucune indication n'est donnée quant aux modalités de cet objectif. Si le projet accroît la production, comment cela se rapporte-t-il aux barrières commerciales ? Quelqu'un sera-t-il chargé d'ouvrir les marchés pour les caféiculteurs ? La signification de “collines mises en terrasses de façon professionnelle” n'est pas claire.
- Dans l'ensemble, l'argumentation devrait être renforcée et les auteurs ne devraient pas faire de déclarations destinées à impressionner les évaluateurs de la proposition. Le lecteur de la proposition doit voir des preuves solides et convaincantes de la faisabilité du projet et de son impact positif sur un grand nombre de personnes. Les personnes qui rédigeront la proposition devront garder à l'esprit les recommandations du CVP.
- Étant donné que le but principal du projet est d'introduire le café comme culture de diversification et qu'il s'agit d'une décision complexe dans le contexte mondial de relative stagnation de la demande, et de croissance et de diversification des approvisionnements, il serait imprudent de le justifier uniquement dans le cadre d'une situation d'augmentation des prix.
- La diversification de la production doit se faire en mettant l'accent sur la sécurité alimentaire pour accompagner le renforcement de la production et de la commercialisation dans la filière café, avec une garantie alimentaire suffisante pour la population bénéficiaire. Cette caractéristique donnerait un atout supplémentaire à un projet qui cherche à s'appuyer sur un processus national de renforcement du secteur.
- Un autre impératif, pour faire échec aux réserves éventuellement à l'égard des investissements élevés du projet (matériel) est que les institutions nationales et internationales de coopération agissent en synergie et en coordination pour accroître l'efficacité de l'utilisation des ressources du projet. La recherche appliquée et la formation permanente doivent également faire partie de la proposition. Dans ce but, les liens avec les acteurs clés de la région doivent être approfondis, de même qu'avec les institutions internationales de coopération qui pourraient compléter les engagements financiers proposés dans ce projet.

2. Promotion de la commercialisation et de la consommation intérieures du café en République Centrafricaine, soumise par l'Organisation interafricaine du Café (OIAC) – Schéma du projet document WP-Board 1061/10.

Évaluation par domaine technique	Appréciation :
Priorités du secteur du café	Mauvais
Planification du projet	Mauvais
Capacité opérationnelle de l'AEP	Très mauvais
Durabilité	Mauvais
Budget/rapport coûts-efficacité	Très mauvais
Recommandation du CVP :	Le CVP était partagé : réviser (3) ou rejeter (2)

Observations générales :

- a) Cette proposition de projet vise à revaloriser le secteur du café, développer le commerce du café (y compris les exportations) et, partant, améliorer les moyens de subsistance des caféiculteurs de République Centrafricaine et de leurs familles.
- b) L'Agence d'exécution du projet (AEP) proposée est l'Organisation interafricaine du Café (OIAC).
- c) C'est la première fois que le Comité examine cette proposition.

Observations du CVP :

- Un Membre a déclaré que la proposition devait être réécrite en se concentrant sur l'amélioration générale de la qualité et sur la création d'un marché intérieur organisé et transparent, comme le suggère l'introduction de la proposition.
- Il a également été souligné que, dans la mesure où le FCPB considère que la promotion de la consommation ne peut pas bénéficier d'un financement, il rejeterait certainement ce type de proposition ; et que, puisque plusieurs bonnes propositions en préparation étaient en attente de soumission au FCPB pour financement, cette proposition devait être rejetée.
- La proposition a été jugée confuse et pas assez détaillée. Elle comporte trois objectifs et il semble que le troisième objectif, *encourager la consommation*, s'écarte trop de la proposition.
- Les aspects concernant la sécurité alimentaire et le développement rural devraient être développés.

Observations et suggestions supplémentaires :

- Il y a incompatibilité entre le premier élément du projet (valorisation) et le premier objectif (formation des organisations de caféiculteurs). Les modalités de réalisation de chaque objectif devraient être examinées en détail et les objectifs ne devraient pas figurer dans la discussion des éléments du projet. L'élément 3 ne figure pas comme objectif de la proposition.

- Les organisations de caféiculteurs sont normalement des groupes organisés et reconnus dotés de statuts et d'une structure de gouvernance ; un Membre s'est demandé comment elles seraient enregistrées et selon quel mécanisme.
- En ce qui concerne le budget, des détails doivent être donnés sur les modalités de paiement des enveloppes des éléments 1 à 4, ainsi que sur la manière dont les auteurs sont parvenus à ces chiffres.
- La pertinence du projet doit être fermement établie, particulièrement dans la mesure où il concerne une activité spécifiquement rejetée par le FCPB. Deux stratégies complémentaires pourraient être envisagées : d'une part, maximiser les éléments du projet qui ne sont pas directement liés à la promotion de la consommation (ils semblent avoir plus de poids dans le projet existant), et d'autre part, transmettre la proposition à des institutions bilatérales de coopération qui, en principe, seraient plus réceptives à ces orientations.
- Étant donné qu'aucun accent n'est mis sur la sécurité alimentaire, qui est un aspect fondamental étant donné les circonstances du pays et de la population ciblée, il est nécessaire de préciser comment le projet affectera le niveau des revenus, les indicateurs de développement et la sécurité alimentaire des bénéficiaires directs et indirects du projet.
- Une autre condition fondamentale, particulièrement pour faire échec aux réserves éventuellement soulevées à l'égard des investissements élevés du projet (matériel), est que les institutions nationales et internationales de coopération agissent en synergie et en coordination pour accroître l'efficacité de l'utilisation des ressources mises à la disposition du projet.

3. Amélioration du potentiel de la production de Robusta gourmet en Ouganda et en Tanzanie, soumise par l'*Istituto Agronomico per l'Oltremare* (IAO) du Ministère italien des affaires étrangères (MAE), avec le soutien du Gouvernement ougandais – Schéma du projet document WP-Board 1059/09 Rev.1.

Évaluation par domaine technique	Appréciation :
Priorités du secteur du café	Fév 2010 : Bon Sep 2009 : Moyen
Planification du projet	Fév 2010 : Moyen Sep 2009 : Mauvais
Capacité opérationnelle de l'AEP	Fév 2010 : Moyen Sep 2009 : Mauvais
Durabilité	Fév 2010 : Moyen Sep 2009 : Moyen
Budget/rapport coûts-efficacité	Fév 2010 : Moyen Sep 2009 : Mauvais
Recommandation du CVP :	Le CVP était partagé : approuver (1) ou réviser (4)

Observations générales :

- a) Cette proposition de projet vise à valoriser le Robusta en Ouganda et en Tanzanie, à promouvoir les régions caféicoles et leur héritage culturel.
- b) L'Agence d'exécution du projet (AEP) proposée est l'IAO/MAE, Florence (Italie).
- c) C'est la deuxième fois que le Comité examine cette proposition.

Observations du CVP :

- Un Membre a été impressionné par le volume des détails fournis par les auteurs et a estimé que la proposition avait des buts clairement définis qui devraient améliorer les moyens de subsistance des producteurs de Robusta dans les deux pays et qu'elle offrait une vision holistique de la production de café dans les deux pays.
- Toutefois, un autre Membre a estimé que la révision était décevante par rapport à la première version dont les possibilités d'améliorations étaient grandes dans les domaines déjà développés. Les seuls changements apportés concernent les coûts supplémentaires dus à l'inclusion de la Tanzanie. Les recommandations du CVP formulées en septembre 2009 n'ont pas été prises en compte.
- Il a également été noté que le Conseil international du Café avait recommandé de réviser la proposition pour inclure d'autres pays de la région. Bien que la Tanzanie et l'Angola se soient tous deux déclarés intéressés par le projet, seule la Tanzanie a été incluse. Pour tenir compte des recommandations du Conseil, les auteurs devraient justifier l'inclusion de la Tanzanie uniquement.
- Un autre Membre a souligné que la proposition ne contenait pas de mesures spécifiques de contrôle de la qualité du café produit, et n'expliquait pas comment les activités seraient suivies sur le terrain. Une supervision constante sur site, un engagement total et une prise de responsabilité par les membres des collectivités locales sont très importants pour que le projet donne des résultats positifs. Le projet n'aborde pas suffisamment cet aspect. Les institutions locales et les sources de capitaux doivent participer activement au projet.